

## **DISCOURS BUDGET PRIMITIF**

**5 et 6 février 2009**

\*\*\*\*\*

Mes Chers Collègues,

Depuis que nous avons tracé les grandes orientations budgétaires pour 2009 le 12 décembre dernier, les principaux facteurs sur lesquels nous nous étions fondés pour établir nos prévisions n'ont, comme vous le devinez, connu aucune tendance s'inverser. La situation internationale demeure récessionniste. Et, comme tout le monde, j'observe ce qui se passe à l'extérieur de notre pays pour constater que M. ZAPATERO est dépassé par l'ampleur du chômage qui frappe l'Espagne malgré les mesures censées produire des effets immédiats sur la consommation en particulier, que M. BROWN ne parvient pas à enrayer l'effondrement de l'économie britannique et la chute vertigineuse de la livre. Ce n'est pas pour autant que je parlerai de l'échec travailliste en Grande-Bretagne ou socialiste en Espagne. Je regarde pour m'en inquiéter l'étendue de la crise économique qui ne s'arrête évidemment pas aux frontières des pays gérés par la gauche en Europe ou ailleurs.

D'ailleurs, par delà la politique politicienne qui ne devrait pas prospérer par ces temps de grandes difficultés, des voix lucides s'élèvent pour dire que les européens en général et les responsables français, comme leurs homologues, ont pris les mesures de relance requises par la gravité de la situation. D'ailleurs l'un des principaux responsables socialistes, mon collègue le Sénateur REBSAMEN, que l'on ne peut quand même pas suspecter d'amabilité à l'égard du Chef de l'Etat et du Gouvernement, témoignait voilà quelques jours pour dire : « je m'interroge sur l'opportunité d'élaborer un contre plan de relance qui ne présente aucune grande idée novatrice ».

Dans ce contexte de crise généralisée planétaire il aurait été quand même extraordinaire que les collectivités ne soient pas affectées par ce typhon

économique qui frappe l'ensemble des acteurs, quels que soient leur place et leur rôle dans la vie économique et sociale.

Quelle était l'alternative qui s'offrait à nous pour construire un budget départemental volontaire ? Privilégier le fonctionnement, les dépenses courantes et sacrifier l'investissement sans se soucier des conséquences d'un tel renoncement. C'était l'option la plus timorée, la moins solidaire et pour tout dire la plus irresponsable si l'on veut continuer à croire que l'on travaille pour l'avenir et pas seulement pour l'instant présent.

Deuxième option possible : stabiliser l'investissement sans renier nos engagements, que dis-je, nos devoirs de solidarité et satisfaire aux missions fondamentales et irremplaçables qui sont celles imparties aux Départements.

C'est en définitive une troisième voie que nous avons choisie avec la majorité départementale. C'est celle qui respecte nos obligations que nous honorons et que nous dépassons régulièrement car nous ne nous sommes jamais contentés de remplir nos obligations à minima. Une option donc qui conserve également toute la priorité habituelle que nous accordons à l'investissement mais avec le parti pris d'aller plus loin encore en accélérant le volume de nos investissements. C'est un choix totalement délibéré qui se traduit par l'injection de 8 M€ supplémentaires directement injectés dans l'économie locale. La ligne que nous avons retenue est ainsi clairement affichée. Nous voulons, en soutenant l'activité, regarder au-delà de la crise, c'est-à-dire, dans la mesure de nos capacités, assurer aux entreprises, principalement du BTP, un plan de charge en 2009 qui puisse leur permettre de traverser cette période tourmentée sans trop de dégâts et de se retrouver dans l'après crise en état de développer à nouveau une activité productrice de richesses et d'emplois. C'est ce qui justifie cet effort d'investissement sans précédent. Mais cet effort, du fait de la réalisation de certains actifs, se fera aussi en limitant le recours à l'emprunt, soit 6,5 M€ de moins qu'en 2008 et en mobilisant la recette anticipée d'un an en provenance du FCTVA dans le cadre des mesures de relance prises par le gouvernement.

Je sais que d'autres départements ont fait des choix beaucoup plus tranchés, plus radicaux en supprimant purement et simplement les investissements routiers. Je ne porte pas de jugement mais je vous laisse imaginer les effets dans notre département si, comme l'a fait la Saône-et-Loire, nous avons « effacé » les crédits consacrés aux gros travaux sur notre réseau, soit près de 23 M€ !

Et puis je voudrais aussi souligner que même si nous n'accompagnons plus certaines dépenses d'équipement des communes sans lien avec nos compétences, et bien les subventions que nous verserons aux collectivités locales et leurs groupements en 2009 connaîtront une progression de 16 %, soit un peu plus de 44 M€ contre 38 en 2008. Il fallait que cela fut dit afin de clore une polémique alimentée par le prétendu désengagement du Conseil général. Le Département reste et restera le premier partenaire des communes.

Si l'on regarde l'évolution des dépenses de fonctionnement qui progressent de plus de 20 M€, il convient objectivement de souligner d'abord que certains postes sont incompressibles, à commencer naturellement par les frais de personnel. Plus de la moitié de la progression des coûts salariaux est due à l'application des mesures indiciaires et catégorielles et au GVT. C'est une dépense sur laquelle nous n'avons pas prise.

De la même manière la dépense sociale demeure à la hausse. Désormais plus de 10 000 sarthoises et sarthois bénéficient d'une APA. Là encore nous ne disposons d'aucun moyen de ralentir ou même simplement stabiliser cette charge. En effet, faut-il le rappeler, l'APA est allouée sans conditions de ressources. Elle est universelle et jusqu'à présent le Conseil général en supporte les deux tiers, soit plus de 32 M€ cette année. Si vous ajoutez à cela notre participation tout aussi mécanique à la **Prime de Compensation du Handicap (PCH)**, c'est une charge nette de 40 M€ que le Département doit financer sur son budget afin de satisfaire son devoir de solidarité.

Si par ailleurs le budget des transports départementaux connaît une si forte augmentation, c'est également parce que le service proposé apparaît plus large, plus complet et que nous avons fait le choix de la sécurité des passagers et des

scolaires en particulier. Cela pour dire que nous aurions tort, quelles que soient nos opinions, de laisser croire aux sarthois que les services et les prestations que la collectivité départementale leur apporte se financent par je ne sais quel magique stratagème. Quand le service augmente, la dépense suit la même tendance.

Face à la dépense, les recettes de fonctionnement progressent globalement moins vite quand elles ne subissent pas un coût d'arrêt comme c'est le cas pour les droits de mutation. Nous pensons perdre, par rapport au budget 2008, environ 7,5 M€ de droits de mutation, soit l'équivalent de plus de six points de fiscalité.

Nous sommes bien là au cœur du problème. D'une part la dépense sociale destinée aux plus fragiles ne peut que croître. On ne voit en effet pas comment elle pourrait se stabiliser et encore moins ralentir dans ses composantes dédiées à la prise en charge du handicap ou des effets du vieillissement. Face à ces tendances lourdes et des recettes globalement stagnantes qui ne parviennent pas à équilibrer les dépenses contraintes, c'est-à-dire celles qui sont étrangères au fonctionnement de nos services qui elles sont contrôlées et ont été réduites de 3 M€ dans ce budget, quelles mesures restaient à notre portée ? Il faut d'abord rappeler que nous ne disposons d'aucun pouvoir pour fixer les taux des taxes de fiscalité indirecte dont nous ne recevons qu'une fraction du produit national. Ensuite on ne peut pas non plus raisonnablement solliciter à l'excès le recours à l'emprunt sauf à obérer l'avenir sur le moyen terme. Autrement dit, l'équilibre ne peut être recherché que dans la ressource fiscale directe. Il vous est ainsi proposé d'augmenter de 7,5 % le taux de chaque taxe. Qu'est-ce que cela signifie pour le contribuable ? Un rappel tout d'abord. En 2008 le produit attendu de la fiscalité directe, c'est-à-dire les impôts « ménages » plus la TP, représentait 162 M€. En 2009 le même produit est estimé à 182,6 M€, soit 20,6 M€ de plus. Sur ces 206 millions les impôts ménages représentent 13 M€. En clair, cela revient à dire que chaque sarthois serait appelé à concurrence de 2,00 € supplémentaires par mois en 2009 à participer essentiellement au financement de la solidarité auprès des personnes. Je vous le disais préalablement, à elles seules l'APA et la PCH absorberont plus de 40 M€ sur le budget de notre département cette année !

Au chapitre de la solidarité départementale, 2009 sera également l'année de la construction du nouveau Foyer de l'Enfance. Par ailleurs, pour les familles qui souhaitent adopter un enfant, nous allons mettre en place, sous condition de ressources, un prêt à taux 0 en faveur de celles qui souhaitent étendre leurs recherches à l'international, ce qui est de plus en plus fréquent. J'évoquais les nouveaux modes d'accompagnement exigés par le vieillissement. Le Plan Grand Âge en est un. Piloté par l'Etat et destiné à renforcer le personnel d'aides soignants au sein des EHPAD, nous financerons ces nouveaux postes à hauteur de 30 %.

2009 c'est aussi comme vous le savez l'année du RSA Depuis que Martin HIRSCH est venu le 8 décembre dernier nous présenter le Revenu de Solidarité Active et dialoguer avec tous ceux qui seront les acteurs de sa mise en place dans la Sarthe, le calendrier de la généralisation du RSA sur l'ensemble du territoire a été établi. C'est ainsi qu'un comité de pilotage rassemblant l'ADF, l'UNCCAS, la CNAF, la MSA et le Pôle Emploi se réunit tous les 15 jours afin de préparer en particulier les conventions cadre nationales et les décrets d'application. Cinq groupes de travail technique facilitent la coordination nécessaire entre les différents réseaux.

Nous aurons à passer une convention d'orientation avec l'ensemble de ces partenaires. C'est en quelque sorte la convention cadre que nous approuverons. Viendront s'adosser sur cette convention des pactes territoriaux d'insertion qu'on peut analyser comme des contrats d'objectifs qui associent l'ensemble des partenaires sociaux.

Dans la mobilisation des réseaux institutionnels, la CAF jouera un rôle essentiel pour lequel l'Etat l'a doté de moyens humains et financiers supplémentaires. En résumé les décrets d'application du RSA seront publiés le mois prochain. Le 1<sup>er</sup> juin verra l'entrée en vigueur du RSA et la première liquidation interviendra le 5 juillet comme l'a annoncé Martin HIRSCH.

Enfin je ne serais pas complet si je ne rappelais pas que la politique de relance a prévu une prime de Solidarité Active de 200 € qui sera versée au mois d'avril à près de 4 millions de foyers et probablement entre 20 000 et 25 000 en Sarthe.

Pour l'Education, 2009 ne démentira pas la priorité à la rénovation des collèges publics dont le budget sera porté à 13,5 M€. Mais, une fois encore, nous aurons su également jouer le rôle de l'aiguillon dans le domaine des technologies de l'information, en initiant une démarche expérimentale avec le Conseil général du Rhône quand nos interlocuteurs plus proches semblaient encore indifférents à une nouvelle application : les Espaces Numériques de Travail. Si vous me le permettez, je dirai qu'il s'agit là d'un facebook mais à la vocation pédagogique et éducative et non pas de cordial bavardage. Je crois volontiers au succès futur de ces ENT car ils répondent au triple intérêt des enseignants, des élèves et des parents. Le Président de la commission de l'éducation aura l'occasion de développer l'intérêt et les atouts de cette nouvelle application que nous souhaitons généraliser à l'ensemble des collèges.

S'il ne fallait dire qu'un mot à la rubrique sport, je prononcerais le chiffre 5, puisque nous versons cette année 5 M€ à la Ville du Mans à valoir sur notre participation à la construction du nouveau stade, et qui s'élève au total à 8,7 M€.

Je ne reviendrai pas sur les crédits routiers que j'ai déjà évoqués dans le choix que nous avons fait pour soutenir l'Investissement. Sauf peut-être pour relever que le tiers des Investissements routiers seront réalisés en 2009 sur le territoire de l'agglomération mancelle. C'est encore la Ville du Mans et l'agglomération qui bénéficieront cette année de la totalité de notre engagement de 5,2 M€ affectés aux travaux sur les grands ouvrages que sont les barrages. Sans avoir l'esprit polémique, je tiens à souligner l'exclusivité de cette affectation aux ouvrages qui jalonnent la rivière dans la traversée de l'agglomération, car je n'ai pas eu le sentiment que cela ait été clairement exprimé lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association des inondés du Mans. Les travaux de mise en place de clapets automatiques contribueront à réduire les inondations et leur impact.

J'ajouterai que globalement depuis 2002 les études et travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général représentent 17,2 M€. Et si toutes les participations attendues sont au rendez-vous c'est encore une charge nette de près de

6 M€ qui sera supportée par le seul Département au titre de la lutte contre les inondations dans la ville centre.

Nous mettrons aussi à profit les prochains mois pour poursuivre et achever les discussions que nous avons engagées avec la profession agricole afin de redéfinir nos aides à l'agriculture.

Avant de conclure il me semble nécessaire de vous confirmer –et sans conditionnel comme j'ai pu le lire– que les mesures fiscales contenues dans la loi Scellier et qui doivent agir comme autant d'incitations à l'investissement immobilier privé, seront bien applicables sur l'agglomération mancelle comme le Premier Ministre nous l'a formellement indiqué. C'est une disposition qui devrait permettre le moment venu de faciliter la relance des programmes immobiliers fondés sur la décision privée.

Je souhaiterais terminer sur une note, comment dire, plus fraîche et plus légère en vous annonçant que le Président de Radio France, M. CLUZEL vient de me confirmer comme au Maire du Mans la création d'une station France Bleue à rayonnement départemental avec l'objectif d'émettre d'ici la fin de l'année.

La Ville et le Département avaient proposé différents sites, sans esprit de compétition mal venu, mais avec la volonté commune d'entendre France Bleue au Mans et dans la Sarthe le plus tôt possible.

Finalement le Conseil d'Administration de Radio France a retenu les locaux actuellement occupés par le CDT. Situés en plein cœur de Ville, ils seront opérationnels à très court terme. C'est ce qui a fait la différence dans le choix de Radio France. L'arrivée de France Bleue dans la Sarthe c'est l'aboutissement d'un long processus, d'un dialogue nourri et de négociations dans lesquelles nous avons reçu dès l'origine tout le concours et le soutien nécessaires du Premier Ministre. C'est aussi la démonstration que lorsque que l'on passe un peu moins de temps à s'opposer et à s'affronter par principe et un peu plus à la discussion et à l'ouverture, nous pouvons faire gagner la Sarthe.